



## APERÇU DU FNB

**FNB Return Stacked® Stratégies équilibrée mondiale et macro**  
**Actions en \$ US du FNB (actions en \$ US)**  
**Symbole : RGBM.U**

**5 mai 2026**

Gestionnaire : LongPoint Asset Management Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur les actions en \$ US du FNB (désignées aux présentes « actions en \$ US ») du FNB Return Stacked® Stratégies équilibrée mondiale et macro. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (« FNB »). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec LongPoint Asset Management Inc. par téléphone au 416 861-8383 ou par écrit à l'adresse [info@longpointetfs.com](mailto:info@longpointetfs.com), ou visitez le [www.longpointetfs.com](http://www.longpointetfs.com).

**Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos investissements et respecte votre tolérance au risque.**

**Comme le présent FNB est un OPC alternatif, il est autorisé à investir dans des catégories d'actifs ou à utiliser des stratégies de placement non permises pour d'autres types d'OPC.**

**Le FNB a recours à l'effet de levier et aux instruments dérivés pour superposer les rendements d'une stratégie équilibrée mondiale à ceux d'une stratégie macro systématique, ce qui peut amplifier les gains et les pertes.**

### Bref aperçu

<b>Date de création du FNB :</b>	16 avril 2025	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	LongPoint Asset Management Inc.
<b>Valeur totale au 30 avril 2026 :</b>	35,5 millions de dollars	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	ReSolve Asset Management Inc.
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)* :</b>	1,87%	<b>Sous-conseiller :</b>	ReSolve Asset Management SEZC (Cayman)
		<b>Distributions :</b>	Au gré du gestionnaire

### Information sur les opérations (12 mois se terminant le 30 avril 2026)

<b>Symbole :</b>	RGBM.U.	<b>Volume quotidien moyen* :</b>	632
<b>Bourse :</b>	Bourse de Toronto (TSX)	<b>Nombre de jours de négociation* :</b>	53 sur 252
<b>Monnaie :</b>	Dollar américain		

### Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 30 avril 2026)

<b>Cours du marché* :</b>	19,89 \$ - 24,83 \$	<b>Écart acheteur-vendeur moyen* :</b>	0,46%
<b>Valeur liquidative* :</b>	19,83 \$ - 24,93 \$		

\* Cette information n'est pas disponible parce que cette série du FNB est nouvelle.

Pour obtenir les renseignements les plus à jour des rubriques Bref aperçu, Information sur les opérations et Information sur l'établissement du prix, visitez le [www.longpointetfs.com](http://www.longpointetfs.com).

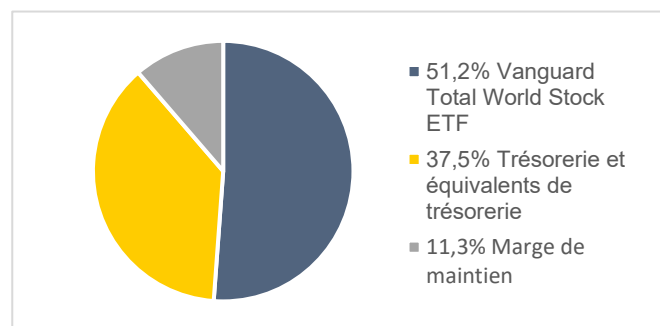
**Dans quoi le fonds investit-il?**

Le FNB Return Stacked® Stratégies équilibrée mondiale et macro vise à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement, dans une stratégie équilibrée mondiale visant des actions et des titres à revenu fixe mondiaux, en ayant recours à l'effet de levier et à des instruments dérivés pour superposer les rendements d'une stratégie macro systématique offrant une exposition aux grandes catégories d'actifs mondiales, notamment des indices boursiers, des indices de volatilité, des indices de titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des produits de base et des devises. Le FNB a recours à l'effet de levier et aux instruments dérivés pour superposer les rendements d'une stratégie équilibrée mondiale et ceux d'une stratégie macro systématique. Le FNB a obtenu une dispense de gérer une limite de 20 jours d'opérations avec une valeur à risque absolue de 20 % à un niveau de confiance de 99 %. RGBM.U couvrira toute exposition au dollar canadien en dollars américains.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 30 avril 2026. Ces placements changeront.

**Dix principaux placements en valeur notionnelle (au 30 avril 2026)**

Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada à 10 ans	60,3%
Vanguard Total World Stock ETF	51,2%
Bons du Trésor du Canada	47,5%
Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans	44,1%
Contrats à terme sur le franc suisse	35,6%
Contrats à terme sur la livre sterling	29,5%
Contrats à terme sur obligations d'État européennes	28,6%
Contrats à terme sur le yen japonais	23,6%
Contrats à terme sur le dollar australien	20,3%
Contrats à terme sur le dollar néo-zélandais	12,0%
<b>Pourcentage total des dix principaux placements</b>	<b>352,7%</b>
<b>Nombre total de placements</b>	<b>45</b>

**Répartition des placements (au 30 avril 2026)**

**Quels sont les risques associés à ce FNB?**

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.


Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement. C'est ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

**Niveau de risque**

LongPoint Asset Management Inc. estime que la volatilité de ce FNB est **moyenne**.

LongPoint Asset Management Inc. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB. Le niveau peut changer au fil du temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

  
 Faible    Faible à moyen    **Moyen**    Moyen à élevé    Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez les rubriques « Niveau de risque du RGBM » et « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

**Aucune garantie**

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

**Quel a été le rendement du FNB?**

Cette section vous indique le rendement des actions du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB.

**Rendements annuels**

Cette section vous indique le rendement des actions du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série du FNB est nouvelle.

**Meilleur et pire rendement sur 3 mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions du FNB sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série du FNB est nouvelle.

**Rendement moyen**

Cette section indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des actions du FNB. Cette information n'est pas disponible parce que cette série du FNB est offerte depuis moins de 12 mois consécutifs.

**Négociation des parts de FNB**

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

**Établissement du prix**

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

**Cours du marché**

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse, au cours du marché. Le cours du marché peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote comprend deux volets : le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos actions de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des actions de FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

**Valeur liquidative**

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la fin de chaque jour de bourse et correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer les renseignements financiers communiqués, comme les rendements présentés dans ce document.

**Ordres**

Une opération s'effectue principalement de deux manières : au moyen d'**ordres au marché** et d'**ordres à cours limité**. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des actions au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des actions.

**Moment de l'opération**

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment pendant le jour de bourse.

**À qui le FNB est-il destiné?****Le FNB convient aux investisseurs qui :**

- cherchent une appréciation du capital à long terme au moyen d'un portefeuille à gestion active de catégories d'actif à l'échelle mondiale;
- souhaitent investir dans un FNB libellé en dollars américains couvert en dollars américains;
- sont à l'aise avec une exposition avec effet de levier;
- tolèrent un niveau de risque moyen.

**Un mot sur la fiscalité**

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

**Combien cela coûte-t-il?**

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

**1. Courtages**

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des actions du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

**2. Frais du FNB**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Au 31 décembre 2025, les frais du FNB représentaient 2,60% de sa valeur. Cela équivaut à 26,00 \$ pour chaque 1 000 \$ investis.

**3. Prime de rendement**

Le FNB verse au gestionnaire une prime de rendement (la « prime de rendement »), le cas échéant, correspondant à 10 % du montant par lequel le rendement du FNB, à toute date à laquelle la prime est exigible, i) est supérieur à : a) la valeur liquidative initiale par action; ou b) la valeur liquidative par action la plus élevée précédemment utilisée aux fins du calcul de la prime de rendement versée; et ii) est supérieur au rendement de l'indice de référence quotidien composé à 50 % de l'indice Solactive d'actions mondiales (en \$ CA) et à 50 % de l'indice Solactive des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans couvertes en dollars américains. Au 31 décembre 2025, les frais de performance du FNB étaient de 0,52% de sa valeur. Cela équivaut à 5,20\$ pour chaque 1 000 \$ investis.

<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b>	<b>Taux annuel (en % de la valeur du FNB)</b>
Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB.	1,87%
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b>	
Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,73%
<b>Frais du FNB</b>	2,60%

**4. Commission de suivi**

Une commission de suivi est une commission versée tant que vous détenez le FNB. Elle est versée pendant toute la période où vous détenez le FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

**Et si je change d'idée?**

En vertu de la loi sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

**Renseignements**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec LongPoint Asset Management Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

LongPoint Asset Management Inc.  
390 Bay Street, Suite 922  
Toronto, ON, M5H 2Y2

Téléphone : 416 861-8383  
Courriel : [info@LongPointETFs.com](mailto:info@LongPointETFs.com)  
Site Web : [www.LongPointETFs.com](http://www.LongPointETFs.com)